



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### **Projet du mont Foster : Corridor appalachien s'entend avec les promoteurs**

**Eastman, le mardi 4 septembre 2018** – Corridor appalachien annonce la conclusion d'une entente avec les promoteurs au sujet du projet immobilier du mont Foster à Bolton-Ouest. Pour Corridor appalachien, l'entente récemment conclue répond aux demandes formulées par l'organisme et la population : elle permet d'assurer la connectivité des grands massifs forestiers environnants, d'obtenir l'aire de conservation la plus étendue possible, d'offrir un accès pérennisé au sommet pour la collectivité tout en permettant du développement immobilier, mais avec le plus faible impact écologique possible dans les circonstances. Avec l'entente, le projet assurera la protection à perpétuité de 211 hectares de terrain, soit plus des trois quarts de la zone visée. « Nous considérons que l'entente constitue le meilleur compromis possible en permettant de protéger la plus grande partie des éléments d'intérêt écologique du secteur. Il faut rappeler que le projet était déjà amorcé avant notre intervention : une partie avait déjà été dynamitée, des chemins avaient été aménagés et des résidences avaient été construites. Par ailleurs, la réalisation du projet tel qu'entendu éviterait qu'un autre projet avec des conséquences écologiques plus importantes ne voie le jour, car les aires protégées le seront à perpétuité. Il revient maintenant à la population de Bolton-Ouest de décider si l'entente lui convient ou non », a fait savoir Mélanie Lelièvre, directrice générale chez Corridor appalachien. « Évidemment, d'un point de vue écologique, l'idéal aurait été qu'il n'y ait aucun projet de développement immobilier dans ce secteur... mais cela n'a pas été possible et nous ne pouvons malheureusement revenir en arrière », a-t-elle tout de même nuancé.

#### **La résolution possible d'un conflit de longue date**

La saga entourant le mont Foster perdure depuis près d'une décennie. Au départ, le projet (détenu par un autre groupe de promoteurs) misait sur l'implantation de près de 70 résidences, ce qui avait soulevé l'ire des citoyens et de Corridor appalachien, considérant la grande richesse écologique de l'endroit. Avec la nouvelle entente, un maximum de 20 à 25 résidences pourraient être construites sur la portion de terrain à Bolton-Ouest (incluant celles de la phase 1). L'an passé, Bolton-Ouest avait émis un avis favorable à considérer le projet dans la mesure où les promoteurs s'entendaient avec Corridor appalachien. Le terrain situé à Saint-Étienne-de-Bolton (plus de 120 ha) serait pour sa part protégé dans son intégralité. Par cette entente, Corridor appalachien donne maintenant son aval au projet. Rappelons que le projet de conservation et de développement immobilier doit faire l'objet d'une modification règlementaire à Bolton-Ouest.

## **Une entente au bénéfice des collectivités**

Tout en traçant les limites d'une vaste zone de conservation, le nouveau plan vient pérenniser l'accès à un pan de la montagne pour le public, incluant la Tour des scouts. Les deux municipalités (Bolton-Ouest et Saint-Étienne-de-Bolton) s'impliqueront dans la mise en valeur de cette aire protégée. Au final, les collectivités bénéficieront grandement des gains acquis en cours de négociation.

## **Séance d'information publique**

Pour en savoir plus, nous invitons la population à une séance d'information publique le samedi 8 septembre à 10h00 à la mairie de Bolton-Ouest, au 9 Town Hall. Des représentants de Corridor appalachien seront sur place pour présenter le nouveau plan et répondre aux questions.

– 30 –

## **À propos**

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif créé en 2002, qui a pour mission de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches du sud du Québec. Par la mise en œuvre de sa stratégie de conservation transfrontalière, Corridor appalachien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région, dans une perspective de développement durable. [www.corridorappalachien.ca](http://www.corridorappalachien.ca)

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Mylène Alarie  
Coordonnatrice des communications  
Corridor appalachien  
450 297-1145 poste 224  
[mylene.alarie@corridorappalachien.ca](mailto:mylene.alarie@corridorappalachien.ca)  
[www.corridorappalachien.ca](http://www.corridorappalachien.ca)